

DESCRIPTION DU DOCUMENT

Convention de partenariat entre la **C.N.S.G** Commission Nationale Sportive de Grappling et un club affilié à la Fédération Française de Lutte souhaitant organiser une manifestation de Grappling Fight.

OBJECTIF

L'objectif de ce partenariat est de fournir à l'organisateur une autorisation de manifestation accompagné des ressources matérielles et arbitrales pour le bon déroulement de la manifestation.

L'événement participera au développement et à la promotion du Grappling FIGHT.

ACCORDS

La **C.S.N.G / F.F.L** s'engage à :

- Financer la prestation des officiels ainsi que ses frais de déplacement (si la région est différentes)
- Inscrire la compétition dans le calendrier fédéral
- Promouvoir la compétition sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram) auprès de ses partenaires et sur le site internet officiel de la F.F.L/C.N.S.G
- Accompagner l'organisateur dans l'élaboration de la compétition
- Autoriser la compétition si le présente convention est respectée

L'organisation s'engage à :

- Afficher le logo de la **C.N.S.G** sur tous les supports de communication (affiches, flyers, réseau sociaux, partenaires...),
- Mettre en évidence le logo près des aires de combat, du podium et sur les photos officielles.
- Veiller au climat bienveillant des arbitres et du superviseur lors de leurs prestations
- Restaurer (repas et eau) les arbitres officiels pendant la compétition
- Prendre en charge l'hébergement et la restauration des officiels si la compétition à lieu sur 2 jours, si elle se déroule dans une autre région que leurs résidences principales, si les officiels doivent être présent la veille de la compétition.
- Lire et respecter le code sports du Grappling Fight Version Mai/2022
- Mettre à disposition deux "chaperons" pour assister l'AFLD le cas échéant
- Mettre à disposition deux "runners" pour escorter les combattants jusqu'à la zone de combat

POINTS DE VIGILANCE

Les compétitions en partenariat de Grappling Fight seront ouvert seulement aux licenciés de la Fédération Françaises de Lutte.

CORP ARBITRALE FOURNI PAR LA C.N.S.G

- 1 superviseur
- 1 arbitre par aire
- 3 Juges par aire
- 1 Pit/Inspecteur par aire
- 1 TimeKeeper/Scorekeeper par aire

Document Details

Title Grappling-FIGHT Demande d'organisation
File Name AEF2_Sirope-Willy-02-Fev-2023.pdf, Addon CNSG.pdf
Document ID 29eb3a96bba04ee7b6e67f913ec276c4
Fingerprint 9ec319ec007df0a15a8cbd9a4421050c
Status Completed

Document History

Document Created	Document Created by CNSG FFL (grappling.france@gmail.com) Fingerprint: 93401d8528933d41b313b9863ed7dfb0	Nov 27 2022 04:26PM UTC
Document Sent	Document Sent to Reda Amara (redus76@gmail.com)	Nov 27 2022 04:26PM UTC
Document Viewed	Document Viewed by Reda Amara (redus76@gmail.com) IP: 92.184.97.243	Nov 27 2022 06:14PM UTC
Document Signed	Document Signed by Reda Amara (redus76@gmail.com) IP: 92.184.97.243	Nov 27 2022 06:15PM UTC
Document Sent	Document Sent to Aurélie AÏM-TUIL (a.aimtuil@fflutte.org)	Nov 27 2022 06:15PM UTC
Document Viewed	Document Viewed by Aurélie AÏM-TUIL (a.aimtuil@fflutte.org) IP: 193.248.47.207	Nov 28 2022 10:26AM UTC
Document Signed	Document Signed by Aurélie AÏM-TUIL (a.aimtuil@fflutte.org) IP: 193.248.47.207	Nov 28 2022 10:27AM UTC
Document Completed	This document has been completed. Fingerprint: 9ec319ec007df0a15a8cbd9a4421050c	Nov 28 2022 10:27AM UTC